

Pays : Géorgie

Commission : Sommet UE-Otan

Problématique : Comment l'Union européenne peut-elle renforcer sa capacité de défense autonome sans compromettre la solidarité transatlantique ?

La Géorgie affirme de manière constante son appartenance à la communauté euro-atlantique et son aspiration à une intégration pleine et entière au sein des structures européennes et transatlantiques. Candidate officielle à l'Union européenne depuis 2023 et partenaire étroit de l'OTAN, elle inscrit son orientation stratégique dans une logique d'alignement progressif sur la politique étrangère et de sécurité commune. Sous la présidence de Salomé Zourabichvili, cette vocation européenne a été régulièrement réaffirmée sur la scène internationale. Dans un contexte international marqué par un retour des logiques de puissance et par une recomposition des équilibres stratégiques, la question se pose désormais avec clarté : de quelle manière l'Union européenne peut-elle accroître son autonomie en matière de défense sans fragiliser le lien transatlantique qui demeure le socle de la sécurité collective européenne ?

Cette question est cruciale pour l'ensemble de notre continent, mais revêt une importance exceptionnelle pour notre pays. D'autant plus que le renforcement de l'autonomie européenne exige inévitablement une montée en puissance capacitaire, industrielle et décisionnelle de l'Union dans un environnement sécuritaire marqué par l'instabilité de notre voisinage oriental, la permanence de tensions prolongées et la multiplication de menaces hybrides. La Géorgie, un pays situé à la frontière entre l'espace européen et des territoires régulièrement disputés par des puissances extra-européennes, n'est pas un élément opaque de ce mécanisme. Toute évolution de l'architecture de sécurité européenne se fait sentir chez nous. D'une part, une Europe insuffisamment armée sacrifierait la crédibilité du concept de dissuasion collective; compte tenu de l'existence de fortes tensions régionales. D'autre part, une autonomie conçue comme une alternative totale à l'Otan réduirait l'autorité de la dissuasion collective. L'enjeu consiste donc à articuler responsabilité européenne accrue et solidarité atlantique renforcée, sans créer de fracture doctrinale ou institutionnelle.

Face à cette équation, la Géorgie adopte une position de principe claire et constante basée sur plusieurs principes. Notre nation estime que l'autonomie stratégique de l'Europe doit être interprétée comme une capacité d'action accrue et une maturité stratégique assumée, plutôt que comme une tentative d'émancipation géopolitique vis-à-vis des États-Unis. L'OTAN demeure la pierre angulaire de la défense collective et le garant suprême de la stabilité euro-atlantique. Ainsi, une Union européenne renforcée sur le plan militaire consolide le pilier européen de l'Alliance et favorise un partage plus équilibré des responsabilités. La complémentarité entre les deux cadres doit être impérativement recherchée à travers l'interopérabilité des forces, la cohérence dans les planifications de capacités et une étroite coordination politique. En tant qu'État candidat engagé dans un alignement progressif sur la politique étrangère et de sécurité commune, la Géorgie considère que cette coopération est une condition préalable indispensable pour une intégration sécuritaire crédible et d'une stabilité durable sur le flanc oriental.

Dans cette optique, notre délégation recommande un développement approfondi et structuré des dispositifs européens de défense. Cela devrait se baser sur la mutualisation des investissements, le renforcement de la base industrielle et technologique ainsi que l'atténuation des dépendances critiques. L'adoption de certains systèmes pour les pays candidats étroitement alignés avec les positions européennes contribuerait à la cohérence stratégique de l'Union tout en stabilisant sa région environnante. En outre, l'autonomie stratégique doit comprendre une approche globale intégrant la cyberdéfense, la répression des ingérences dans l'information, la protection des infrastructures critiques et la sécurisation des voies énergétiques qui connectent la mer Caspienne à l'espace européen. Grâce à son expérience en termes de résilience face aux pressions et compte tenu de sa position géostratégique, la Géorgie est prête à s'engager activement aux initiatives, dans un esprit solidaire et de responsabilité partagée.

Par conséquent, l'Union européenne peut améliorer sa capacité de défense indépendante sans nuire à la solidarité transatlantique en envisageant cette autonomie comme un renforcement du pilier européen de l'Alliance atlantique plutôt que comme une alternative stratégique. En développant ses capacités propres et maintenant une alliance étroite avec l'OTAN et les partenaires nord-américains, l'Union consolidera la cohésion de l'espace euro-atlantique et augmentera sa crédibilité sur la scène internationale. Pour la Géorgie, un tel changement représente non seulement une assurance de stabilité régionale, mais aussi la confirmation que l'avenir de la sécurité en Europe repose sur une Europe solide, responsable et inextricablement liée à la communauté transatlantique.